



## EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

# CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :**

- \* Accessible dès 15 ans après une classe de 3ème ou de 16 à 29 ans sans condition,
- \* Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance.

### **MODULATION DU PARCOURS DE FORMATION :**

- \* Selon la qualification du candidat ;
- \* Selon les besoins spécifiques du candidat (handicap).

### **OBJECTIFS :**

Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP Peintre Applicateur de Revêtements est capable de :

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements est capable de :

- Appliquer une peinture ou un produit décoratif,
- Poser du papier peint ou du revêtement mural,
- Poser du revêtement de sol ;
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage ;
- Valider un diplôme de niveau 3 (CAP) ;
- Envisager une poursuite d'études.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

- Contrôle en cours de formation (CCF). Arrêté du 8 avril 2019 portant création de la spécialité « Peintre applicateur de revêtements » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance. (JORF n°0181 du 6 août 2019) Date d'enregistrement 23/05/2024-Certifié par le MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE- RNCPC 39036

- Possibilité de validation par blocs de compétences

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

- \* Entretien avec le Directeur,
- \* Remise du dossier d'inscription,
- \* Recherche d'une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage,
- \* Délais d'accès à la formation : de janvier à septembre.

### **TARIFS :**

\* **Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis. Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

- \* **Possibilité d'internat ou de demi-pension**

### **Tarifs 2025 / 2026**

• **Demi Pension :** 1 218 € pour l'année  
Participation OPCO : 210 €  
(15 € par semaine x 14 semaines)

**Reste à charge des familles :**

**1 008 € pour l'année, soit 72 € par semaine**

• **Internat :** 2 520 € pour l'année  
Participation OPCO : 714 €  
(24 € pour les nuités + 27 € pour les repas  
soit 51 € x 14 semaines)

**Reste à charge des familles :**

**1 806 € pour l'année, soit 129 € par semaine**

- \* **Frais d'adhésion à l'association : 100 €**

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

- \* Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap,
- \* Référent H+ présent dans l'établissement,
- \* Tous les locaux sont accessibles aux PMR.



### MÉTHODES MOBILISÉES :

- \* Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel,
- \* Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

### DURÉE :

- \* Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du Bâtiment) en apprentissage sur 2 ans
- \* 14 semaines en CFA x 2
- \* 33 semaines en entreprise x 2

### CONTENU DE LA FORMATION :

- \* **Enseignement général** : 526 heures (français, histoire géographie, éducation morale et civique, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués)
- \* **Enseignement professionnel** : 454 heures (technologie, travaux pratiques, alternance, mathématiques professionnels, dessin technique)  
**soit 980 heures de formation**
- \* Réalisation du chef d'oeuvre
- \* **Modules de sécurité** :
  - Diplôme S.S.T,
  - Certificat Travail en hauteur.

### INDICATEURS 2024

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

- \* Taux de réussite : 90 % / Académie Lyon : 94.7% (9 admis sur 10 inscrits)
- \* Taux de rupture 2024 : 14,81 %
- \* Taux d'insertion 2024 :
  - Poursuite Etude : 67 %
  - Emploi dans le métier: 11 %
  - Recherche d'emploi : 14 %
- \* Taux de satisfaction :
  - Apprenants : 100 % / - Famille : 92.7 %
  - Entreprise : 95,2 %

### PASSERELLES ET DEBOUCHES :

Le CAP Peintre Applicateur de Revêtements atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au/à la titulaire du diplôme de :

- s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel,
- poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure (1ère baccalauréat professionnel ou brevet professionnel),
- évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

**Poursuite d'Etudes à la MFR** : aucune

### Autres possibilités de poursuite d'études :

#### CAP :

Staffeur ornemaniste,  
Carreleur mosaïste,

#### Mention complémentaire :

Plaquiste,

#### Brevet Professionnel :

Peintre Applicateur de Revêtements,  
Carreleur mosaïste,  
Métiers du plâtre et de l'isolation,

#### Bac Pro :

Aménagement et finition du bâtiment

### RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Gilbert GRATALOUP  
(gilbert.grataloup@mfr.asso.fr)